

INVESTISSEMENTS

Société Générale (FR)

Booster Note Global

ESG Leaders

Instrument dérivé de droit français
émis par Société Générale et distribué
par Beobank NV/SA

Communication
à caractère promotionnel

- Une durée d'investissement de **6 ans**.
- Un prix d'achat incluant les frais d'entrée de 102%.
- Un remboursement à l'échéance (hors faillite ou risque de faillite de l'émetteur Société Générale) d'un **minimum de 90% du capital initial investi⁽¹⁾ majoré d'une plus-value⁽²⁾ potentielle correspondant à 140% de l'éventuelle performance finale positive de l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 (EUR Price)**. L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes éventuellement détachés par les actions composant l'indice.
- Un risque de perte en capital de 10% maximum⁽¹⁾, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'Émetteur.
- Un rendement lié à l'éventuelle performance positive de **l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 (EUR Price)** qui a pour objectif de refléter la performance d'une sélection de sociétés qui ont été identifiées par Stoxx pour leurs performances au regard de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) tels que déterminés par Sustainalytics, associés à des critères de volatilité et de dividende.
- L'investisseur doit être conscient que l'investisseur transfère de l'argent à l'Émetteur et que cet argent transféré n'est pas investi spécifiquement dans des actifs répondant à des critères de durabilité. Seul le rendement est lié à un Indice intégrant notamment des critères durables.

(1) Hors frais d'entrée de 2% et hors fiscalité applicable. Hors faillite ou risque de faillite de l'émetteur (Société Générale).

(2) Plus-value soumise au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

Nous vous conseillons de lire attentivement la Documentation juridique (telle que définie dans ce document) avant d'investir dans ce produit. En cas de plainte, vous pouvez vous référer à la section « Services plaintes » en page 10 de ce document.

Type d'investissement

Ce produit est un instrument dérivé. En souscrivant à ce produit, vous transférez de l'argent à l'Émetteur qui s'engage, en contrepartie d'un prix d'achat de 102%, à rembourser à l'échéance un minimum de 90% du capital initial investi⁽¹⁾ majoré de 140% de l'éventuelle performance finale positive de l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 (EUR Price).

Vous risquez de ne pas percevoir les sommes auxquelles vous auriez droit et de perdre une partie ou la totalité du capital investi, en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur Société Générale.

Public cible

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui possèdent suffisamment d'expérience et de connaissances pour comprendre les caractéristiques du produit proposé et pour évaluer, en fonction de leur situation financière, les avantages et les risques liés à un investissement dans ce produit complexe. Plus particulièrement, ils doivent être familiarisés avec l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 (EUR Price) et les taux d'intérêt.

Objectif du produit

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui anticipent une hausse de l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 (EUR Price) à moyen terme, tout en souhaitant bénéficier d'un remboursement d'un minimum de 90% du capital investi⁽¹⁾ à l'échéance. L'indice sous-jacent retenu permet une exposition de l'investisseur à l'éventuelle hausse des actions de l'indice à l'échéance, tout en bénéficiant d'un remboursement minimum de 90% du capital investi⁽¹⁾ à l'échéance.

Focus sur l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 (EUR Price)

Pour un investissement diversifié et potentiellement performant à long terme, l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 EUR Price Return s'expose à une sélection d'entreprises mondiales sélectionnées pour leurs performances au regard de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) tels que déterminés par Sustainalytics*, associés à des critères de volatilité** et de dividende***. STOXX est une société spécialisée dans la création et le calcul d'indices.

**Sustainalytics est une agence indépendante de notation extra-financière spécialisée dans la recherche et l'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (www.sustainalytics.com).*

***La volatilité caractérise la propension du cours d'une action, d'un fonds ou d'un indice à varier à la hausse comme à la baisse sur une période donnée. Ainsi, plus un actif financier connaît des mouvements violents, plus sa volatilité est élevée. La volatilité historique d'un actif peut être un indicateur du niveau de risque associé à cet actif. Un actif moins risqué induit cependant en général un rendement plus faible.*

**** Bien qu'un des critères de sélection des actions de l'Indice soit lié aux dividendes qu'elles versent, l'investisseur n'a pas droit à ces dividendes.*

L'Indice est calculé sans réinvestissement des dividendes et ne comporte pas de couverture contre le risque de change.

Comme il s'agit d'un indice « Price Return », la performance de l'Indice dépend uniquement des variations du cours des actions et non des dividendes versés par les actions qui ne sont pas réinvestis dans l'Indice. L'investissement ne profitera donc pas des dividendes éventuellement détachés par les actions composant l'Indice.

L'Indice ayant été lancé le 14 octobre 2015, son historique est très limité. Toutes les données précédant le 14 octobre 2015 sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'Indice s'il avait été lancé dans le passé.

L'évolution, la composition et les règles de cet Indice systématique sont disponibles sur le site de Stox : <https://www.stox.com/index-details?symbol=SGESGSEG>

Description de l'indice

Un processus de sélection systématique de 50 actions identifiées par Stoxx pour leurs performances au regard de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) tels que déterminés par Sustainalytics, associés à des critères de volatilité et de dividende.

L'Indice est calculé de manière systématique et publié par Stoxx.



Afin de s'assurer que ces critères soient respectés, la composition de l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 EUR Price Return est réajustée chaque trimestre. Si une valeur ne respecte plus les critères de sélection lors du rebalancement trimestriel, elle sort de l'Indice.

(1) Le Pacte mondial des Nations Unies est un cadre d'engagement volontaire par lequel des entreprises, associations ou organisations non-gouvernementales, sont invitées à respecter dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'Homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

(2) Sustainalytics est une agence indépendante de notation extra-financière spécialisée dans la recherche et l'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (www.sustainalytics.com).

(3) La volatilité caractérise la propension du cours d'une action, d'un fonds ou d'un indice à varier à la hausse comme à la baisse sur une période donnée. Ainsi, plus un actif financier connaît des mouvements violents, plus sa volatilité est élevée. La volatilité historique d'un actif peut être un indicateur du niveau de risque associé à cet actif. Un actif moins risqué induit cependant en général un rendement plus faible.

(4) Bien qu'un des critères de sélection des actions de l'Indice soit lié aux dividendes qu'elles versent, l'investisseur n'a pas droit à ces dividendes.

Composition de l'Indice

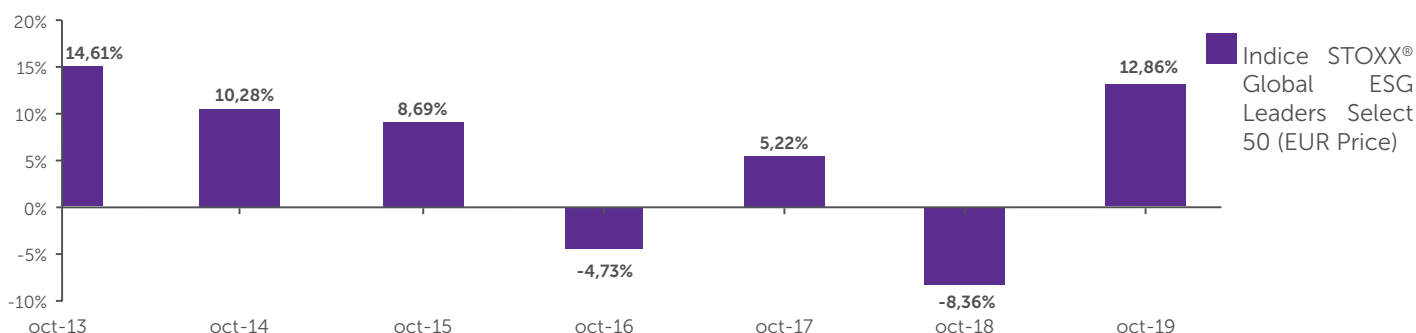
Société	Pays	Secteur
Akzo Nobel NV	Pays-Bas	Chimie
Assicurazioni Generali SpA	Italie	Assurance
Australia & New Zealand Banking Group Ltd	Australie	Banque
Aviva PLC	Grande-Bretagne	Assurance
AXA SA	France	Assurance
Bank of Nova Scotia/The	Canada	Banque
Bayerische Motoren Werke AG	Allemagne	Automobile
BCE Inc	Canada	Télécom
CNP Assurances	France	Assurance
Commonwealth Bank of Australia	Australie	Banque
Covivio	France	Immobilier
Deutsche Telekom AG	Allemagne	Télécom
DNB ASA	Norvège	Banque
E.ON SE	Allemagne	Services au public
EDP - Energias de Portugal SA	Portugal	Services au public
Endesa SA	Espagne	Services au public
Engie SA	France	Services au public
Eni SpA	Italie	Pétrole et gaz
GlaxoSmithKline PLC	Grande-Bretagne	Santé
HK Electric Investments	Hong Kong	Services au public
ICADE	France	Immobilier
Koninklijke KPN NV	Pays-Bas	Télécom
Lagardère SCA	France	Médias
Land Securities Group PLC	Grande-Bretagne	Immobilier
Mapfre SA	Espagne	Assurance
Mizuho Financial Group Inc	Japon	Banque
National Australia Bank Ltd	Australie	Banque
National Grid PLC	Grande-Bretagne	Services au public
Naturgy Energy Group SA	Espagne	Services au public
Orange SA	France	Télécom
QBE Insurance Group Ltd	Australie	Assurance
Red Electrica Corp SA	Espagne	Services au public
Singapore Telecommunications Ltd	Singapore	Télécom
Suez Environnement Co	France	Services au public
Suncorp Group Ltd	Australie	Services financiers
Svenska Handelsbanken AB	Suède	Banque
Swiss Re AG	Suisse	Assurance
Swisscom AG	Suisse	Télécom
Telefonica SA	Espagne	Télécom
Telenor ASA	Norvège	Télécom
Telia Co AB	Suède	Télécom
Telstra Corp Ltd	Australie	Télécom
TELUS Corp	Canada	Télécom
Thomson Reuters Corp	Canada	Médias
Total SA	France	Pétrole et gaz
Unibail-Rodamco-Westfield	France	Immobilier
Ventas Inc	Etats-Unis	Immobilier
Wesfarmers Ltd	Australie	Distribution
Westpac Banking Corp	Australie	Banque
Zurich Insurance Group AG	Suisse	Assurance

Sources: SG Engineering & Bloomberg au 23 octobre 2019. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Évolution historique de l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 (EUR Price)

L'Indice a été lancé le 14 octobre 2015. Toutes les données précédant le 14 octobre 2015 sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'Indice s'il avait été lancé dans le passé. Les données historiques ne constituent en aucune manière une garantie pour les performances futures.

Performances annuelles de l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 (EUR Price) (calculées le 23 octobre de chaque année entre le 23 octobre 2009 et le 23 octobre 2019).



Au 23 octobre 2019, le cours de clôture de l'Indice est de 185,50 points.

Les investisseurs peuvent consulter le site de Stoxx à l'adresse suivante pour consulter l'évolution et la composition l'Indice
<https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SGESGSEG>

Source: Bloomberg au 23 octobre 2019.

LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ET SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Mécanisme du produit

Mécanisme de remboursement à l'échéance des 6 ans

Si la **Performance Finale** de l'indice est positive ou nulle, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le 6 janvier 2026 (hors faillite ou risque de faillite de l'émetteur Société Générale) : **100% du capital investi + 140% de la Performance Finale de l'indice calculée en comparant le niveau initial de l'indice et le niveau final de l'indice.**

Si la **Performance Finale** de l'indice est négative mais supérieure ou égale à -10%, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le 6 janvier 2026 (hors faillite ou risque de faillite de l'émetteur Société Générale) : **100% du capital investi diminué de la Performance Finale de l'indice.**

Sinon, si la **Performance Finale** de l'indice est inférieure à -10%, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le 6 janvier 2026 (hors faillite ou risque de faillite de l'émetteur Société Générale) : **90% du capital investi.**

La **Performance Finale** est égale à la différence entre le niveau final de l'indice et le niveau initial de l'indice, divisée par le niveau initial de l'indice.

Dans l'hypothèse d'une faillite ou d'un risque de faillite de l'émetteur, l'investisseur risque de perdre tout ou une partie du capital investi.

(1) Hors frais d'entrée de 2% et hors fiscalité applicable. Hors faillite ou risque de faillite de l'émetteur (Société Générale).

Illustrations

Légendes des illustrations :

— Valeur de l'indice - - - Remboursement minimum à l'échéance correspondant à 90% du capital investi⁽¹⁾

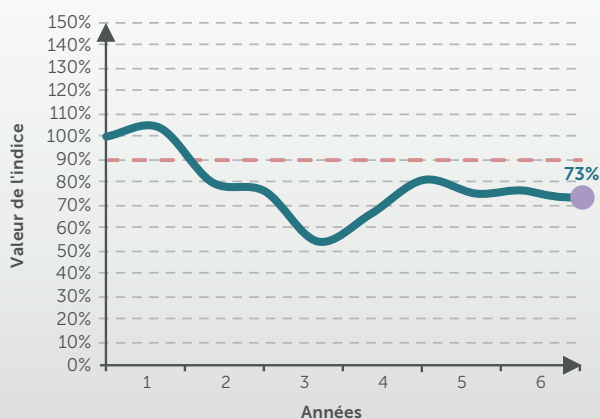
ILLUSTRATION 1 : faillite ou risque de faillite de l'émetteur.

L'émetteur, Société Générale, connaît une faillite ou un risque de faillite au cours de la vie du produit.

- L'émetteur, Société Générale, fait l'objet d'une faillite ou d'un risque de faillite au cours de la vie du produit, **l'investisseur risque de perdre tout ou une partie du capital investi.**

ILLUSTRATION 2

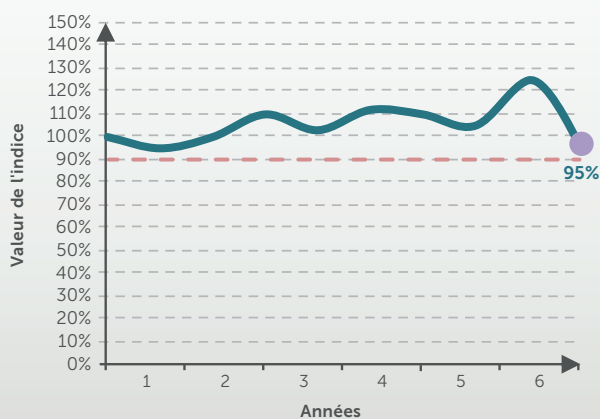
L'indice est en forte baisse durant toute la durée de vie du produit.



- A l'échéance des 6 ans, **la Performance Finale de l'indice est négative et est inférieure à -10% (-27%).**
- L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors **90% de son capital investi** sans gain supplémentaire (taux de rendement actuariel annuel brut, compte tenu du prix d'achat, de -2,06 %⁽²⁾).

ILLUSTRATION 3

L'indice est modérément en hausse durant toute la vie du produit et légèrement en baisse à l'échéance.

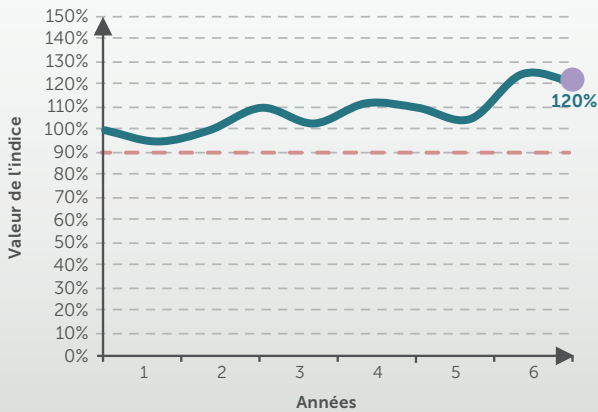


- A l'échéance des 6 ans, **la Performance Finale retenue de l'indice est négative mais supérieure ou égale à -10% (-5%).**
- L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors **100% du capital investi diminué de la Performance Finale de l'indice soit 95% de son capital investi** (taux de rendement actuariel annuel brut, compte tenu du prix d'achat, de -1,18%⁽²⁾).

Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien des résultats futurs et la non réalisation de ces illustrations ne saurait engager en aucune manière la responsabilité de la Société Générale ou de Beobank NV/SA. Les montants et taux de rendements actuariels sont communiqués bruts, hors fiscalité applicable au cadre d'investissement.

ILLUSTRATION 4

L'indice est en forte hausse à l'échéance.



- A l'échéance des 6 ans, la **Performance Finale** retenue de l'indice est positive (+20%).
- L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors **l'intégralité de son capital investi augmenté de 140% de la Performance Finale de l'indice, soit 128% (+20% x 140%) de son capital investi** (taux de rendement actuariel annuel brut, compte tenu du prix d'achat, de 3,85%⁽²⁾).

Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien des résultats futurs et la non réalisation de ces illustrations ne saurait engager en aucune manière la responsabilité de Société Générale ou de Beobank NV/SA. Les montants et taux de rendements actuariels sont communiqués bruts, hors fiscalité applicable au cadre d'investissement.



(1) Hors frais d'entrée de 2% (correspondant au prix d'achat de 102%) et hors fiscalité applicable. Hors faillite ou risque de faillite de l'émetteur (Société Générale).

(2) Frais d'entrée de 2% inclus, hors précompte mobilier de 30%.

Scénarios

Veillez consulter le DIC (Document d'Informations Clés) pour les scénarios de performance, disponible à l'adresse suivante : <https://www.beobank.be/fr/particulier/epargner-investir/investissements/solutions/produits-structures> et sur le site de l'initiateur : <http://kid.sgmarkets.com>

Les scénarios présentés dans le DIC sont calculés sur la base d'une méthodologie imposée par la nouvelle réglementation européenne PRIIPs («règlement EU 1286/2014»). Nous attirons l'attention des investisseurs sur le fait que d'autres méthodologies peuvent générer des scénarios différents.

Principaux risques

Risque de perte en capital et de rendement

Investir dans ce produit comporte un risque inhérent au marché boursier. À l'échéance, si la Performance Finale de l'Indice est inférieure au niveau initial, l'investisseur subira une perte en capital égale à la baisse de l'Indice, avec toutefois un remboursement minimum de 90% du capital investi (hors frais), sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'Émetteur.

Risque de crédit

L'investisseur est exposé au risque de crédit de l'émetteur, Société Générale qui bénéficie d'une notation A (perspective positive) selon S&P⁽¹⁾. Si, dans le cadre des dispositions en matière de redressement et de résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, l'autorité de résolution venait à établir la défaillance avérée ou prévisible de l'émetteur, elle pourrait décider de prendre des mesures impactant la valeur des produits (bail-in); dans ce cadre, l'investisseur supporte le risque de perdre tout ou partie du montant investi et de l'éventuelle plus-value, ou peut se voir imposer une conversion en actions de capital du montant des créances qu'il possède sur l'émetteur. Une détérioration de la perception du risque de crédit de l'émetteur peut avoir des répercussions sur le prix de rachat de Société Générale (FR) Booster Note Global ESG Leaders. Plus l'échéance est éloignée, plus l'impact potentiel peut être grand.

Risque relatif à l'Indice sous-jacent

En cas d'événement externe, non imputable à l'Émetteur, ayant un impact important sur le sous-jacent et ne permettant pas de procéder à un ajustement en conformité avec les lois et les réglementations applicables, la documentation prévoit (i) un mécanisme de notification au porteur lui permettant de revendre à tout moment et par anticipation le produit à la valeur de marché face à Société Générale (sans déduction de frais à charge de l'investisseur et tout en tenant compte par ailleurs du remboursement des éventuels frais de structuration payés à l'Émetteur et calculés sur une base pro rata temporis par rapport à l'échéance résiduelle du produit) ou (ii) d'être remboursé à l'échéance d'au moins 90% de la valeur nominale du produit sans déduction de frais à charge de l'investisseur (sauf en cas d'exercice de son pouvoir de résolution par l'autorité de résolution compétente, de faillite ou risque de faillite de l'Émetteur) conformément aux dispositions du Programme d'Émission (monétisation). Pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à consulter le Programme d'Émission (pages 58-59, 241-248, 466-468, 485-487). L'Indice ayant été lancé le 14/10/2015, son historique réel est limité.

Risque en cas de revente avant l'échéance

Le produit présente un risque de perte en capital en cours de vie, en cas de revente avant l'échéance. En cas de sortie du produit avant l'échéance, le prix du produit peut être inférieur au montant du capital investi. Le prix de rachat dépendra de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau de l'indice sous-jacent, des taux d'intérêt et de refinancement de l'émetteur et de la volatilité) et pourra entraîner un risque de perte en capital non mesurable a priori.

Risque de fluctuation du prix du produit

L'investisseur doit être conscient que le prix de Société Générale (FR) Booster Note Global ESG Leaders peut, pendant la durée de ce produit, être inférieur au montant du capital investi (hors frais). Il peut alors subir une perte en capital en cas de revente avant l'échéance. De plus, il doit veiller à ce que son horizon d'investissement corresponde à la durée d'investissement de Société Générale (FR) Booster Note Global ESG Leaders. Le droit au remboursement du capital ne vaut qu'à la date d'échéance. Jusqu'à l'échéance, le prix du produit peut être volatile, en raison de l'évolution des paramètres du marché et en particulier de l'évolution de l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 (EUR Price), des taux d'intérêt et de la perception du risque de crédit de l'Émetteur. Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation des taux entraînera une diminution de la valeur du produit et inversement.

Risque de liquidité

Ce titre n'est listé sur aucune Bourse. Société Générale assurera la liquidité de ce produit en se portant acquéreur (fourchette bid/mid de 0,5% correspondant à la moitié de la fourchette achat/vente de 1%) sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance devra les vendre au prix (hors taxe sur les opérations de bourse/impôts éventuels) déterminé par Société Générale en fonction des paramètres du moment (cf. Fiche technique, rubrique « Revente avant l'échéance »). Tous les ordres de vente doivent être communiqués au distributeur chaque mercredi avant 10h. Le règlement sera effectué dans les 2 jours ouvrés suivant le passage d'ordres.

Risque de remboursement anticipé en cas de force majeure

En cas de force majeure, qui doit s'entendre uniquement comme un cas d'impossibilité insurmontable pour l'Émetteur d'exécuter ses obligations sans que cela lui soit imputable et qui rend le maintien du produit définitivement impossible, l'Émetteur pourra notifier les investisseurs du remboursement anticipé des Notes. Le montant remboursé à chaque investisseur correspondra à la valeur de marché du produit, sans frais autres que ceux inévitables pour procéder à ce remboursement anticipé.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le montant remboursé pourra être substantiellement inférieur à la valeur nominale des Notes. Dans le pire des cas, le montant recouvré pourrait être nul. Pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à consulter le Programme d'Émission (page 232).

(1) Notation en vigueur au 23 octobre 2019. La notation ne saurait être ni une garantie de solvabilité de l'émetteur, ni un argument de souscription. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. Vous trouverez de plus amples informations sur le système de notation sur le site suivant : <https://www.societegenerale.com/en/measuring-our-performance/investors/debt-investors/ratings>.

Informations générales

Devise : EUR

Code ISIN : FR0013453016

Emetteur : Société Générale (S&P A (perspective positive)⁽¹⁾). S&P est susceptible de modifier cette notation à tout moment. Si cette notation devait baisser pendant la période de commercialisation, les clients ayant souscrit seront informés par communication personnalisées. En cours de vie du produit, les notations seront publiées sur http://www.beobank.be/pdf/fr/Investissements/Beobank_Ratingtable.pdf et les clients ayant souscrit seront informés par communication personnalisée de toute modification importante.

Agent placeur :

Société Générale

Distributeur : Beobank NV|SA.

Indice sous-jacent :

L'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 (EUR Price) (Ticker Bloomberg : SGESGSEP Index). Sponsor : Stoxx.

Documentation juridique :

Les « Notes » Société Générale (FR) Booster Note Global ESG Leaders émises par Société Générale décrites dans le présent document font l'objet de « Final Terms » (Conditions Définitives datées du 30/10/2019 (les « Final Terms »)) dans le cadre du Debt Instruments Issuance Programme daté du 14/06/2019 (complété par le supplément du 19/08/2019, du 11/10/2019 et par tous ses éventuels suppléments à venir) et approuvé par la CSSF le 14/06/2019 comme étant conforme à la directive 2003/71/EC (Directive Prospectus) telle qu'amendée (incluant l'amendement fait par la Directive 2010/73/EU).

Le prospectus ainsi que les Conditions Définitives (« Final Terms ») sont respectivement disponibles via les liens suivants : http://prospectus.socgen.com/program_search/SG-SGOE-SGIS_Debt_Instruments_Issuance_Programme_14.06.2019 et http://prospectus.socgen.com/disclaimer?returnUrl=/legaldoc_search/FT/FR0013453016.

Nous vous invitons à consulter le **Document d'Informations Clés** ainsi que les autres documents liés à cette offre sur le site web de Beobank : <https://www.beobank.be/fr/particulier/epargner-investir/investissements/solutions/produits-structures>.

L'approbation du prospectus par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières.

Droit applicable :

Droit français.

Information complémentaire de droit belge :

L'Émetteur déclare avoir rendu les clauses abusives incluses dans le prospectus de base passeporté non applicables via les conditions définitives. L'Émetteur pourrait être tenu de respecter le code de droit économique belge, en particulier, les dispositions relatives aux clauses abusives, dans l'application de la Documentation Juridique de ce produit distribué en Belgique, pour autant que ces dispositions soient applicables à ce dernier.

(1) Notation en vigueur au 23 octobre 2019. La notation ne saurait être ni une garantie de solvabilité de l'émetteur, ni un argument de souscription. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. Vous trouverez de plus amples informations sur le système de notation sur le site suivant : https://www.standardandpoors.com/en_EU/web/guest/article/-/view/sourceld/504352

Profil d'investisseur

Ce produit est destiné aux investisseurs présentant un profil «modéré à dynamique». Il peut également convenir, dans certaines limites, à des investisseurs présentant un autre profil. Vous trouverez plus d'informations sur ces profils d'investisseur sur www.beobank.be. Le produit doit également correspondre à la situation financière de l'investisseur en termes de diversification, de connaissances et d'expériences.

Souscription

Période de commercialisation : 4 novembre 2019 au 30 décembre 2019

Date d'émission : 6 janvier 2020

Coupure : 1.000 EUR

Prix d'émission : 100%

Prix d'achat incluant les frais d'entrée : 102%

Données techniques (suite)

Frais

Frais d'entrée : 2%

Frais de sortie : 0%

Frais de structuration : 2% maximum

Frais de distribution :

Société Générale verse à Beobank NV | SA une commission d'un montant indicatif maximum de 3,50% du montant effectivement placé (le pourcentage exact est déterminé après la clôture de la période de souscription et sera disponible sur www.beobank.be).

Ces frais de distribution ainsi que les frais de structuration sont déjà inclus dans le prix d'émission (100%) et s'élèvent au total à un montant maximum de 5,50%.

Durée

Date d'échéance : 06/01/2026

Date d'évaluation initiale de l'indice : 06/01/2020

Date d'évaluation finale de l'indice : 30/12/2025

Remboursement

A l'échéance des 6 ans, si la Performance Finale de l'indice est positive ou nulle :

$\text{Capital investi}^{(1)} + 140\% \times (\text{niveau final de l'indice/niveau initial de l'indice} - 1)$

A l'échéance des 6 ans, si la Performance Finale de l'indice est négative :

$\text{Capital investi}^{(1)} \times \text{Max}(90\%; \text{niveau final de l'indice/niveau initial de l'indice})$

Revente avant l'échéance

Ce titre n'est listé sur aucune Bourse. Société Générale assurera la liquidité de ce produit en se portant acquéreur (fourchette bid/mid de 0,5% correspondant à la moitié de la fourchette achat/vente de 1%) sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance devra les vendre au prix (hors taxe sur les opérations de bourse/impôts éventuels) déterminé par Société Générale en fonction des paramètres du moment. Tous les ordres de vente doivent être communiqués au distributeur chaque mercredi avant 10h. Le règlement sera effectué dans les 2 jours ouvrés suivant le passage d'ordres.

La valeur du produit en cours de vie sera disponible sur demande auprès de votre agence Beobank et publiée une fois par mois sur http://www.beobank.be/pdf/fr/Investissements/SN_MarketList.pdf.

Fiscalité belge

Précompte mobilier : Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique. Sauf modifications légales : 30% de précompte mobilier (PM) sur les coupons / primes distribués.

Taxe de Bourse : Aucune sur le marché primaire et 0,35% sur le marché secondaire (max. 1.600 EUR) (sauf modifications légales).

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Services plaintes

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser au service plaintes: Beobank NV/ SA Customer Service Center, Boulevard Général Jacques 263G, 1050 Bruxelles ou par mail au contactinfo@beobank.be. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez l'Ombudsman en conflits financiers, Ombudsfina asbl - North Gate II - Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte. 2 - 1000 Bruxelles (www.ombudsfina.be).

E-mail: Ombudsman@Ombudsfina.be / Tél. : +32 2 545 77 70

Avertissement

Les « Notes » Société Générale (FR) Booster Note Global ESG Leaders émises par Société Générale décrites dans le présent document font l'objet de « Final Terms » (Conditions Définitives datées du 30/10/2019 (les « Final Terms »)) dans le cadre du Debt Instruments Issuance Programme daté du 14/06/2019 (complété par le supplément du 19/08/2019, du 11/10/2019 et par tous ses éventuels suppléments à venir) et approuvé par la CSSF le 14/06/2019 comme étant conforme à la directive 2003/71/EC (Directive Prospectus) telle qu'amendée (incluant l'amendement fait par la Directive 2010/73/EU). En cas de parution de supplément durant la période de commercialisation, tout nouveau supplément sera publié sur le site du distributeur et les investisseurs ayant souscrit avant la parution du supplément disposeront d'un droit de retrait de 2 jours. Le programme d'émission d'obligations de l'Émetteur, disponible via le lien suivant : http://prospectus.socgen.com/program_search/SG-SGOE-SGIS_Debt_Instruments_Issuance_Programme_14.06.2019, a de plus fait l'objet d'une notification auprès de la Financial Services and Markets Authority de Belgique («FSMA») et est disponible, ainsi que les conditions définitives, sur <https://www.beobank.be/fr/particulier/epargner-investir/investissements/solutions/produits-structures>, dans tous les points de vente et/ou au siège social de Beobank NV | SA.

Nous vous rappelons que les produits d'investissement sont exposés à des risques. Les produits d'investissement structurés distribués par Beobank NV | SA ne sont pas des dépôts bancaires et ne sont pas garantis par Beobank NV | SA.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

La valeur du produit en cours de vie peut évoluer indépendamment de l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 (EUR Price), connaître de fortes fluctuations et être inférieure au montant de l'investissement initial. L'éventuelle survenance de certains événements extraordinaires peut affecter le sous-jacent du produit et entraîner le cas échéant, la fin anticipée du produit (les modalités d'ajustement ou de substitution ou, le cas échéant, de fin anticipée du produit et leurs conséquences sont décrites dans le Programme). Les investisseurs sont invités à lire attentivement la rubrique « facteurs de risque » du Programme. En cas d'incohérence entre le présent document et le Programme, ce dernier prévaut.

Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement dans le produit. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi, le produit visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur est invité à lire préalablement le Programme afin de prendre connaissance notamment des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à un investissement dans le produit. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce produit est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'Émetteur et ses filiales ne donnent aucune garantie et ne font aucune recommandation à cet égard et ne sauraient être considérées comme des conseils juridiques, fiscaux ou comptables.

Ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il appartient à toute personne qui souhaite investir dans ce produit de s'assurer qu'elle est autorisée à investir dans ce produit. Ce document n'est pas destiné à être distribué aux États-Unis et/ou à des US Persons ou dans des États où la commercialisation des titres n'est pas autorisée.

Le présent document n'est pas et ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en Belgique. Le présent document a été établi le 23 octobre 2019. Les informations présentes dans le document sont sujettes à des modifications, notamment en fonction des fluctuations de marché. L'information contenue dans ce document ne saurait constituer une prévision des résultats futurs. Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). STOXX® Global ESG Leaders Select 50 ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les « Concédants »), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basées sur l'Indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'Indice. L'Indice est calculé et publié par le Concédant de licence. Le Concédant de licence met tout en œuvre afin de s'assurer que l'Indice est calculé correctement. Indépendamment de ses obligations envers l'Émetteur, le Concédant de licence n'a aucune obligation de signaler les erreurs concernant l'Indice à des parties tierces et notamment aux investisseurs et/ou aux intermédiaires financiers sur ledit instrument financier. Ni la publication de l'Indice par le Concédant de licence ni l'octroi de la licence de l'Indice ou de la marque déposée de l'Indice, avec pour objectif son utilisation dans le cadre d'un instrument financier, ne constituent une recommandation du Concédant de licence à investir dans ledit instrument financier, de même que cela ne représente en aucune façon une garantie ou une opinion du Concédant de licence au sujet d'un investissement quelconque sur ledit instrument financier. Ceci ne porte pas préjudice à l'obligation de l'Émetteur d'exécuter ses obligations à l'égard des investisseurs, desquelles il ne peut se libérer, sauf en cas de force majeure.



Pour plus d'informations, prenez rendez-vous dans **votre agence Beobank** ou surfez sur **beobank.be**

Date : / /

Nom Prénom :

Signature : **Je déclare avoir reçu ce document de 12 pages concernant Société Générale (FR) Booster Note Global ESG Leaders avant la souscription.**

.....
(1 copie pour le client / 1 copie pour le point de vente)